

Le financement hospitalier : un scandale qui se compte en milliards et une escroquerie géante pour les contribuables !

Certes, à première vue, le titre semble racoleur ! Mais, attendez de découvrir pourquoi.

Le financement hospitalier fonctionne comme suit : le financement hospitalier n'entre en compte que si le patient séjourne à l'hôpital. Il n'entre cependant pas en jeu dans le cadre des visites médicales ambulatoire, autrement dit, les soins dispensés sans hospitalisation.

Exemple : une facture d'hôpital, telle que décrite dans le rapport factuel ci-dessous, s'élève à un montant de 11 925 francs. La loi actuelle estime que le montant de cette facture ne couvre pas les coûts réels de l'hôpital, mais que seuls 45 % de ces coûts peuvent être pris en charge. C'est donc le canton qui entre en jeu : il paie à l'hôpital les 55 % restants, soit un montant de 14 575 francs, ceci en puisant dans ses recettes fiscales (c'est-à-dire, avec l'argent des contribuables). L'hôpital reçoit ainsi un total de 11 925 + 14 575 = **26 500 francs**.

La loi correspondante dispose ceci :

Klare Trennung der Verantwortlichkeiten

Die Fallpauschalen werden in der Grundversicherung zu 45 Prozent von Versicherungen und zu 55 Prozent von der öffentlichen Hand getragen. Für den Kanton Zürich schlägt der Regierungsrat das so genannte Modell 100/0 vor.

Jusqu'ici, ça ne sent pas bon ! Nous avons voté sur ce sujet et avons dit **oui**. Comme nous le verrons plus tard, on nous a vraisemblablement jeté de la poudre aux yeux, comme bien souvent.

Je veux maintenant démontrer que ce financement hospitalier **n'est pas nécessaire, et qu'il doit être aboli**. Pour ce faire, j'analyse une véritable **facture de l'hôpital Triemli**, également d'un montant de 11 925 francs pour une perforation gastrique, associée à une hospitalisation de 13 jours. Fort heureusement, cette opération très délicate, qui aurait pu être fatale, s'est très bien déroulée. Mes compliments aux médecins concernés. La facture originale a été envoyée directement à ma compagnie d'assurance maladie, Assura. Ma copie n'est pas arrivée automatiquement comme prévu, il a fallu que je la réclame.

1ère partie :

J'ai d'abord cherché à savoir exactement d'où venaient ces chiffres. Le 5 novembre 2019, j'ai téléphoné à la « tanière du loup », le service des finances du canton de Zurich. Là, j'ai été mis en relation avec la direction de la Santé. C'est alors que l'information est tombée :

Le canton de Zurich a décidé d'accorder à cette participation hospitalière en 2019

1,553 milliard (!) de francs

de budget. À titre de comparaison : le total des recettes fiscales des contribuables zurichoises s'élève à un peu moins de **7 milliards de francs**. En d'autres termes, en plus

36 de nos primes d'assurance maladie, déjà 3 à 6 fois trop chères, nous versons
37 1,553 milliards de francs supplémentaires à nos hôpitaux via les impôts. Croyez-le ou
38 non, cela représente

39 **22,18 % du revenu fiscal total du canton de Zurich !**

40 Si ce financement hospitalier absolument inutile était supprimé, notre facture fiscale
41 serait réduite en conséquence.

42 Je vais maintenant essayer de vous expliquer pourquoi le financement hospitalier a
43 été affublé du titre susmentionné :

44 **Le financement hospitalier : un scandale qui se compte en**
45 **milliards et une escroquerie pour les contribuables**

46 et ce n'est que la stricte vérité !

47 **2ème partie : Déterminer les frais d'hospitalisation réels au**
48 **Triemli par jour et par patient :**

49 Le nouveau pavillon d'hospitalisation du « Triemli » a coûté beaucoup d'argent, à savoir
50 624 millions de francs !



Stadtspital Triemli Zürich

Neubau Bettenhaus, Instandsetzung Hauptgebäude, Erneuerung Energie- und Medienversorgung

Bauherr	Stadt Zürich, Immobilien-Bewirtschaftung
Bauherrenvertretung	Amt für Hochbauten
Architekt	Aeschlimann Prêtre Hasler Architekten AG
Bauingenieur	Heyer Kaufmann Partner Bauingenieure AG (Federführung) dsp Ingenieure & Planer AG
Gesamtbaukosten	624 Mio CHF
bearbeitete Baukosten	ca. 95 Mio CHF
Bauzeit	2008 – 2015 (Neubau Bettenhaus) 2009 – 2013 (Erneuerung Energie- und Medienversorgung) 2015 – 2020 (Instandsetzung Hauptgebäude)



À commencer par les **coûts de construction du Triemli (rénovation de la tour et nouveau pavillon d'hospitalisation)**. Je vous invite à les lire vous-mêmes :

https://referenz-objekte.ch/doc/3746_2288_1364293503_stadtspital-triemli-zurich_neu-pdf.pdf

Pavillon d'hospitalisation et rénovation de l'approvisionnement en énergie et en fluides.

01 Coûts totaux.....	624 000 000
02 Hypothèse d'amortissement	50 ans
03 Intérêts sur le capital (moyenne prudente).....	4 %
04 Lits utilisables.....	550

En conséquence :

05 Capital moyen (moitié)	312 000 000
06 Intérêts sur le capital par an.....	12 480 000
05 Frais d'intérêts pendant 50 ans = 50 x 12 480 000	624 000 000

66	06 Sous-total = coûts d'investissement, « réparations » + frais d'intérêts	
67	1 248 000 000
68	07 Alloué sur 1 an = 1/50 = 24,96 millions	24 960 000
69	08 Alloué sur 365 jours = par jour	68 383
70	09 Alloué à 550 lits = par lit à « pleine charge »	124
71	10 Hypothèse d' occupation à seulement 80 % = coût par lit.....	155
72	11 Prise en charge de l'énergie, communication, assurance, administration ..	150
73	12 La cuisine de l'hôpital, aux coûts neutres, est répercutée sur les patients.....	0
74	13 Prise en charge de l'entretien des bâtiments, nettoyage des chambres,	
75	blanchisserie	40
76	14 Prise en charge des coûts salariaux pour les visites quotidiennes / personnel	
77	infirmier toutes les 2 heures par jour	120
78	15 Les salaires des médecins « producteurs » sont répercutés à un rythme	
79	effarant.....	0
80	16 Coûts de production à 4 % de rendement du capital par lit et par jour	465
81	17 Je ne sais pas quelle est la part des coûts du pavillon d'hospitalisation seul et	
82	quelle part des coûts de la reconstruction de l'ancienne tour a été utilisée pour la	
83	rénovation de ce site. Par souci de simplicité, j'ai considéré que l' ensemble des coûts	
84	de l'installation correspondant à 624 millions de francs avait été utilisé pour le	
85	pavillon d'hospitalisation. Cela permet bien sûr à l'hôpital de présenter un meilleur	
86	visage. Par contre, je n'ai rien calculé pour l'équipement mobilier du pavillon	
87	d'hospitalisation (lits, linge de maison, etc.). Dans l'ensemble, très généreusement	
88	décrit en faveur de l'hôpital ! Bien sûr, je n'ai rien calculé vis-à-vis de la salle	
89	d'opération dans laquelle la perforation gastrique a été effectuée.	
90	18 Hospitalisation 13 jours	6 045
91	19 Prise en charge de l'opération : Coût du salaire pour 4 médecins	
92	pour 3 heures chacun et 60 francs chacun.	720
93	20 Salle d'opération, déjà incluse dans la catégorie 18	0
94	21 Coût total de l'opération	6 765
95	22 Ce qui représenterait selon la LAMal art. 00 un bénéfice raisonnable	
96	de 20 % =	1 353
97	23 Cela se traduirait par un montant de facture pour l'assurance de	8 118
98	24 Cependant, l'hôpital a maintenant reçu un total de 26 500 francs. La	
99	différence avec la facture « correcte » mentionnée à la ligne 95 est de <u>18 382 Fr.</u>	
100	25 Total de la vérification :	26 500

101 **Évaluation du résultat :**

102 **La marge supplémentaire de 18 382 francs réalisée dans ce cas**
103 **correspond à une**

104 **véritable escroquerie publique hallucinante !**

105 **Conclusion :**

106 J'ai envoyé ce calcul par courrier recommandé à l'administration cantonale, à la Responsable de
107 la Direction de la Santé [-Mme la Conseillère du gouvernement Natalie Rickli⁰⁸⁵](#) pour examen et
108 avis. Elle est toute nouvelle dans ses fonctions et n'est pas du tout à blâmer à ce sujet, mais elle a
109 la possibilité de « **faire le ménage** ». Nous avons hâte de lire sa réponse.

110 La [réponse du Secrétariat de Mme Rickli⁰⁸⁶](#) ne vas pas au cœur du problème. Honteux

111 **La grande question est donc :**

112 **Où et à qui va tout cet argent ?**

113 **Si vous voulez bien me le dire, ou alors c'est peut-être**
114 **à moi de présenter des excuses !**

115 **Tout ceci mérite bien une explication et surtout des**
116 **mesures correctives !**

117

118 Veuillez [considérer ici ma demande](#) d'abolir le financement des hôpitaux.
119 En vous remerciant,

120

121 Et veuillez en informer vos amis via [Facebook](#), [Twitter](#), [Whatsapp](#), [LinkedIn](#), [e-mail](#).
122 Pour « en savoir plus », il suffit de fermer la fenêtre en surbrillance ouverte en haut du
123 navigateur. Ou bien :
124 -----

125 [Revenir à la fenêtre d'ouverture avec sélection de la langue](#)

126 [Revenir à l'introduction](#)

127 [Revenir en haut de la page](#)

128 [Revenir à la table des matières](#)

129

130 yy - LEf081 - Spitalfinanzierung - Französisch.doc